Actuariat

Mesurer l'impact des techniques actuarielles sur les contrats d'assurance vie et capitalisation

2 jours (15h00) | ★★★★½ 4,6/5 | ASSUR-8992383 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 825 € ht

Formations Compétences Métier › Assurance › Actuariat

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Maîtriser les principes de l'actuariat des contrats d'assurance vie
Découvrir comment l'actuaire calcule les tarifs et les provisions
Analyser les composantes de la rentabilité des différents contrats

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est nécessaire de posséder des bases en mathématiques financières

Public concerné

Toute personne intégrant ou travaillant dans une compagnie d'assurances, mutuelle ou institution de prévoyance qui souhaite s'initier aux techniques actuarielles en assurance vie

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Maîtriser les techniques actuarielles appliquées aux assurances vie et capitalisation

- Intégrer les notions fondamentales de l'actuariat en assurance vie
- Appliquer les techniques aux assurances en cas de vie

Exercice d'application : exemple de calcul d'une table de mortalité

- Appliquer aux assurances en cas de vie ou de décès
- Appliquer aux assurances en toutes circonstances

Analyser la rentabilité d'un contrat d'assurance sur la vie

- Déterminer le résultat d'un contrat d'assurance sur la vie
- Formuler le résultat viager, financier et de gestion
- Analyser le compte de résultat, de trésorerie et de participation aux bénéfices
- Décrypter le bilan
- Mesurer les incidences des variations des paramètres sur la rentabilité

Exercice d'application : calcul du montant de la prime mensuelle viagère du contrat obsèques d'un assuré âgé de 55 ans à la souscription

Déterminer les tarifs et les provisions

- Calculer les tarifs
- Analyser le risque
- Analyser l'environnement
- Les contraintes liées à la commercialisation
- Les contraintes économiques
- Les contraintes réglementaires et structurelles

Mettre en place des outils de pilotage

- Élaborer et suivre les comptes techniques, les états réglementaires et les provisions mathématiques

Exercice d'application : simulations illustratives grâce à un logiciel de tarification simplifiée

Le + de la formation
Un module e-learning d'1h30 sur les *« Les fondamentaux du droit des assurances, ça s'apprend ! »* est disponible en amont et en aval de votre formation.

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.